



Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois

**PROCES VERBAL des DELIBERATIONS du
Conseil d'Administration du PLAB
le vendredi 14 juin 2013**

Le Conseil d'Administration du PLAB s'est réuni le 14 juin 2013 au centre AFPIA de Liffol-Le-Grand sur convocation de Monsieur Dominique WEBER, Président du PLAB.

Etaient présents

Monsieur Vidon Gerlier (Création Vidon Gerlier - administrateur), Monsieur Gillet (LAVAL - administrateur), Monsieur Echevarria (Echevarria - administrateur), Monsieur Weber (Président du PLAB), Monsieur Lefèbre (Sovec), Madame Leduc (CAC), Monsieur Davoli (Collinet - administrateur), Monsieur Hanania (UFSML + Mairie de Liffol-le-Grand), Monsieur Causin (Néo-Sièges - administrateur), Monsieur Fagot (Henryot Pozzoli - administrateur), Monsieur Cheval (Henryot & Cie - administrateur), Monsieur Vernin (Président d'Honneur du PLAB), Monsieur Hildenbrand (Délégué Régional de l'UNIFA - Directeur Général du PLAB), Madame Perroud (Assistante Administrative du PLAB).

Etaient excusés

Monsieur Masseret (Président du Conseil Régional de Lorraine - administrateur), Madame Thomas (Vice-président du Conseil Régional de Lorraine - administrateur), Monsieur Leclerc (Président Codecom Neufchâteau - administrateur), Monsieur Gaillard de Lavernée (Préfet de la Région Lorraine - administrateur), Monsieur du Mérac (Talent Home Delaroux - administrateur), Monsieur A.Mayer (Président d'honneur du PLAB - administrateur), Monsieur Gouvion St Cyr (Secrétaire Général du CODIFAB - administrateur), Monsieur Stordeur (Secrétaire Général de l'UNIFA - administrateur), Monsieur Bourin (Sièges & Salons - administrateur), Monsieur Guery (Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz), Monsieur Brunner (Conseil Général de la Meurthe & Moselle), Monsieur Boucher (Conseil Général de la Moselle), Monsieur Ruhland (Conseil Général de la Meuse), Monsieur Adnot (Conseil Général de l'Aube).

Quinze personnes sont présentes dont neuf ont un droit de vote. Une personne excusée a donné son pouvoir à monsieur Dominique WEBER sur un total de 10 personnes ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis, le Conseil d'administration peut se tenir.

Dominique WEBER, président du PLAB, ouvre la séance à 14 heures 15 :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 juin 2012

Le compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2012 est adopté à l'unanimité.

2, rue du 8 mai 1945 - BP 8 - 88350 LIFFOL-LE-GRAND

Tél. : +33 (0)3 29 94 01 03 - Fax : +33 (0)3 29 94 02 57 - e-mail : contact@plab.org
Rédigé par le PLAB le 11/07/2013

2. Présentation de l'arrêté des comptes de l'exercice 2012 par la Sovec et approbation des comptes par le CAC

- Activité commerciale en hausse en 2012, ainsi que les cotisations des adhérents
- Les subventions publiques sont en baisse et se justifient par l'application de la réglementation concernant le 50/50 (aides publics et financements privés)
- Charges salariales sont stables
- L'excédent brut est positif
- Exercice quasiment à l'équilibre avec un résultat positif après impôts de 3 057 €
- Pas de découvert bancaire (tous les chèques émis sont enregistrés mais non débités, car en attente des règlements des adhérents ou subventions).
- Contentieux Bourgaux : La cour d'appel de Nancy a rendu son jugement courant mai 2013 et assigne le PLAB à régler la somme totale de 7 797,22 €. Monsieur Bourgaux est débouté sur ses 3 principales demandes (requalification salariale, congés payés durant arrêt de maladie et licenciement injustifié). La PLAB avait provisionné 12500 €, la différence passera en reprise de provisions en 2013.

Monsieur Hildenbrand prend la parole pour annoncer que le jugement du Tribunal de Commerce d'Epinal concernant l'Affaire Grandemange Agencement a été rendu et que le plaignant devra régler au PLAB la somme de 1996 € relative à la facture en litige + 500 € au titre de dommages et intérêts pour opposition dilatoire + 500 € au titre de l'Article 700 du CPC + les frais de dépens.

Monsieur Vernin prend la parole en précisant que le PLAB n'a jamais passé de contrat avec les entreprises pour mettre en place les actions proposées, tout s'est toujours passé dans la confiance, le PLAB ne changera pas sa procédure.

Pour conclure l'arrêté des comptes, le Commissaire aux Comptes, madame Leduc, a réalisé son travail d'audit et certifie sincère les comptes 2012 de l'association.

3. Validation des nouveaux membres à agréer

Liste des nouveaux membres « Hors Ameublement » :

- **MOBILIER SCULPTURE METAL de Sanchev (88)**
Activité : Fabricant de mobilier en métal
Intérêt : Participe à diverses actions collectives
⇒ Décision : adoptée à l'unanimité

- **MENUISERIE THIEBAUT de Dommartin sur Vraine (88)**
Activité : Fabricant de menuiseries extérieures
Intérêt : Participe à diverses actions collectives + PARFI 6
 ⇨ Décision : adoptée à l'unanimité

- **IMAGINE ELEMENT de Dieuze (57)**
Activité : Fabricant de vasques de salle de bain
Intérêt : Participe à diverses actions collectives
 ⇨ Décision : adoptée à l'unanimité

- **SEFFCO de Deyvillers (88)**
Activité : Traitement de la surface du bois
Intérêt : Participe à diverses actions collectives
 ⇨ Décision : adoptée à l'unanimité

- **A2FI de Haussonville (54)**
Activité : Sous-Traitance industrielle en métal
Intérêt : Participe à diverses actions collectives
 ⇨ Décision : adoptée à l'unanimité

- **HUGON METAL DESIGN de Metz-Vallières (57)**
Activité : Fabricant de mobilier en métal
Intérêt : Participe à diverses actions collectives
 ⇨ Décision : adoptée à l'unanimité

Monsieur Weber prend la parole pour annoncer que les tarifs adhésions 2014 Ameublement, Hors Ameublement et Partenaires seront inchangés. La montant de la cotisation reste au même montant depuis 2002 pour le collège "ameublement" et au montant de 2010 lors de sa mise en place pour les collèges "hors ameublement" et "partenaire".

4. Questions diverses

Monsieur Weber félicite Monsieur Hildenbrand du travail fourni pour le PLAB.

Monsieur Hildenbrand précise différents points :

- ✓ les conventions 2013 seront toutes passées en juillet ou septembre,
- ✓ l'Etat limite au 31 aout 2013 le dépôt de l'appel à projet « Made in France »
- ✓ le Conseil Général des Vosges donne aujourd'hui 15 000 € pour le Grappe d'entreprises 2013, et 25 000 € pour l'exposition au Musée de la Cours d'Or à Metz

- ✓ la Région Lorraine souhaite que l'association Lorraine Terre de Luxe se rapproche du PLAB pour optimisation des accompagnements collectifs apportés aux entreprises. A ce propos, Monsieur Fagot prend la parole et nous informe que l'Assemblée Générale de Terre de Luxe se déroulera le 24 juin, que ce sont les membres de l'association qui décident. Monsieur Fagot nous annonce que Monsieur Jean Louis Janin Daviet a été licencié pour n'avoir pas fait suffisamment d'actions. Monsieur Weber demande alors le montant de l'adhésion à TDL, monsieur Fagot répond, l'adhésion annuelle est de 3 500 € par entreprise. Mais le PLAB en saura plus d'ici à la fin de ce mois.

Pour conclure, Monsieur Weber donne la parole à Monsieur Hildenbrand qui nous informe que le PLAB dispose à ce jour de 83 adhérents et que nous attendons environ 5 à 6 adhésions supplémentaires. 2013 sera certainement encore en baisse d'effectif mais ce chiffre de 89 adhérents est convenable et reste plus important qu'il y a cinq ans, et cela grâce à l'élargissement du PLAB à d'autres départements et d'autres métiers.

De plus, les financeurs donnent le PLAB en exemple pour la qualité de son travail, la préparation des dossiers de demande de financement et la gestion des actions collectives.

Monsieur Weber reprend la parole et invite tout le Conseil d'Administration à se rendre à l'Assemblée Générale Ordinaire & Extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Weber a levé la séance à 14 heures 50.

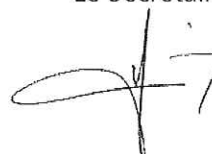
De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,



Dominique WEBER

Le Secrétaire,



Didier HILDENBRAND